

tion du programme, pourtant elle a obtenu une aide. Grâce à cette aide, elle a ajouté une aile nouvelle à sa vaste usine, permettant ainsi que la production se fasse au Canada. A mon avis, l'opération en valait la peine et représente un succès.

Toutefois, le programme, qui avait été conçu pour mettre fin au chômage, n'a pas été d'un grand secours. Un nombre restreint d'emplois ont été créés. Le coût de ces emplois a été trop élevé pour les résultats accomplis. Le ministre conviendra, j'en suis sûr—d'ailleurs il l'a dit lui-même bien des fois—qu'un programme de trop d'engorgement a moins de chance de réussir.

Pour que le programme réussisse dès maintenant, il faut augmenter rapidement les sommes à verser au cours de l'année prochaine. Les Canadiens seront, j'en suis sûr, prêts à aider par leurs impôts et feront donc un apport à ce programme. Mais le public ne veut pas qu'assumer les pertes; il doit aussi partager les bénéfices sur les investissements, vous en conviendrez. Si les sociétés qui bénéficient de ce programme sont justes envers le gouvernement, elles consentiront à payer un dividende sur les investissements aussi longtemps que ceux-ci dureront. Si elles n'ont pu se procurer les fonds ailleurs et ont dû demander l'aide du gouvernement fédéral, ne doivent-elles pas considérer le capital réel venant du gouvernement sur le même pied que le capital-actions provenant d'ailleurs?

Je n'ai rien d'un expert en questions financières et j'ignore combien des entreprises que nous avons déjà aidées seraient d'accord avec la proposition dont la Chambre est actuellement saisie. Mais vu le nombre d'entreprises que nous avons financées, il me semble que cette proposition ne représente qu'une exigence bien minime.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais je dois le faire pour lui signifier, ainsi qu'à la Chambre, que son temps de parole est expiré. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**M. l'Orateur suppléant:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur suppléant:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur suppléant:** A mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. l'Orateur suppléant:** Qu'on appelle les députés.

(La motion de M. Burton, mise aux voix, est rejetée.)  
[M. Peters.]

• (3.00 p.m.)

MM.

Brewin  
Broadbent  
Burton  
Douglas (Nanaïmo-  
Cowichan-Les Îles)  
Gilbert  
Gleave  
Harding  
Knowles (Winnipeg-  
Nord-Centre)  
Lewis

MM.

Alexander  
Allmand  
Anderson  
Andras  
Badanai  
Baldwin  
Basford  
Béchar  
Bell  
Benson  
Blair  
Blouin  
Borrie  
Boulangier  
Breau  
Buchanan  
Cafik  
Chrétien  
Clermont  
Coates  
Code  
Comtois  
Corbin  
Corriveau  
Côté (Longueuil)  
Crossman  
Crouse  
Cullen  
Cyr  
Danforth  
Danson  
Dinsdale  
Dionne  
Drury  
Dubé  
Dupras  
Duquet  
Fairweather  
Forest  
Forget  
Forrestall  
Fortin  
Foster  
Francis  
Gendron  
Gibson  
Gillespie  
Gray  
Grills  
Groos  
Guay (Saint-Boniface)  
Guilbault  
Hales  
Hees  
Hogarth  
Howard (Okanagan  
Boundary)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

MacInnis (M<sup>me</sup>)  
Mather  
Nystrom  
Orlikow  
Peters  
Rose  
Rowland  
Saltsman  
Thomson  
(Battleford-  
Kindersley)—18.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Hymmen  
Isabelle  
Jamieson  
Jerome  
Korchinski  
Lachance  
Laing (Vancouver-  
Sud)  
Lambert  
(Edmonton-Ouest)  
Lang (Saskatoon-  
Humboldt)  
Langlois  
Laniel  
La Salle  
Latulippe  
Lefebvre  
Legault  
Lessard (LaSalle)  
Loiselle  
Lundrigan  
Macdonald  
(Rosedale)  
MacEachen  
MacGuigan  
MacLean  
Macquarrie  
McBride  
McCleave  
McCutcheon  
McGrath  
McKinley  
McNulty  
Mahoney  
Marceau  
Marchand  
(Langelier)  
Marchand  
(Kamloops-  
Cariboo)  
Marshall  
Matte  
Monteith  
Morison  
Muir  
Munro  
Noël  
Nowlan  
O'Connell  
Olson  
Peddle  
Penner  
Pepin  
Perrault  
Pringle  
Prud'homme  
Reid